

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT
ET DES LABORATOIRES

SOUS-DIRECTION DU MEDICAMENT

SERVICE DES VIGILANCES

N° **DA3-363** /CP/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SV/ha-
15

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF PHARMACY, DRUGS
AND LABORATORIES

SUB-DEPARTMENT OF DRUGS

DEPARTMENT OF VIGILANCES

Yaoundé, le

04 NOV 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, le Docteur Malachie MANAOUA, en se référant à la notification émise par le Laboratoire PIERRE FABRE MEDICAMENT, attire l'attention du public sur la présence de contrefaçon de la spécialité **Cyteal solution moussante, flacon de 250ml**, disponible au Cameroun.

Cette notification de contrefaçon fait suite à une vérification rapide des lots **G00729** et **3G05E** qui a montré que les flacons ne sont pas neufs, les unités sont emballées dans du plastique par lot de trois et non unitairement comme habituellement, **l'odeur de la solution ne correspond pas à l'odeur caractéristique de Cyteal et se rapproche d'une odeur de détergent ménager**, la solution de Cyteal contrefait est plus visqueuse que la solution moussante de Cyteal conforme.

En effet, le Cyteal conforme est une **solution visqueuse jaune pâle** qui mousse quand elle est secouée. Elle est utilisée pour le nettoyage des lésions de la peau et des muqueuses, infectées ou exposées à un risque d'infection.

Le Ministre de la Santé Publique appelle à la vigilance accrue de tous, notamment les utilisateurs de cet antiseptique, à insister sur la vérification des propriétés organoleptiques (**l'aspect visuel, la texture, l'odeur**) de tous les lots du produit concerné et recommande d'observer les mesures suivantes:

- se rassurer avant utilisation que le Cyteal ne présente aucun signe de contrefaçon tels que rappelés plus haut ;
- déclarer tout évènement indésirable qui pourrait survenir à l'adresse « alertevigilancedpmlcameroon@gmail.com »;
- retourner lesdits produits à vos fournisseurs, si constat d'un changement quelconque des propriétés organoleptiques de ce produit.

Ampliations :

-MINSANTE/CAB
-SG
-IGSPL
-DG/CENAME
-DG/DOUANES
-Tout DRSP (10)
-CNOPC
-SNPC/SYNAPOC
-ONMC
-SGS
-Tout Grossiste/Tout Responsable FS
-Tout Pharmacien d'Officine
-CRTV/RADIO/TELE
-CAMEROON TRIBUNE



Dr. Manouada Malachie

Site web : www.minsante.gov.cm Tel : (237) 222219281

E-mail : dpml.cmr@gmail.com